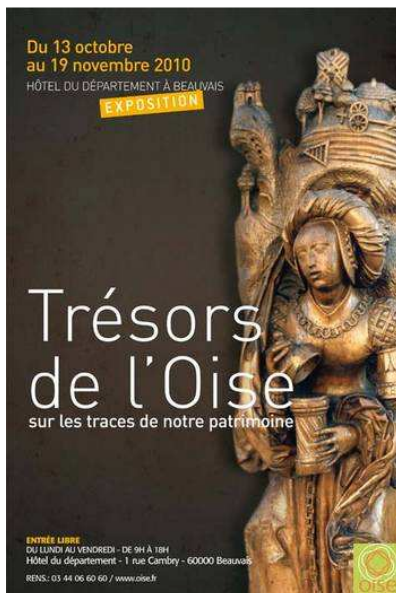


**Le Conseil général, 100% utile pour sauvegarder le patrimoine et la mémoire de l'Oise**  
**EXPOSITION : Trésors de l'Oise > Sur les traces de notre patrimoine**  
**Inauguration le Mercredi 13 octobre 2010 à 18h30 à l'hôtel du Département**

*Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Jean-Paul Douet, Vice-Président chargé de l'action culturelle, et Thierry Maugez, Conseiller général délégué au patrimoine, inaugureront l'exposition « Trésors de l'Oise, sur les traces de notre patrimoine », ce mercredi 13 octobre.*



**« L'exposition « Trésors de l'Oise » est le reflet des efforts engagés depuis 6 ans afin de partager avec le plus grand nombre ces trésors cachés, symboles d'un riche passé jusque-là tristement négligés » Yves Rome – Discours inaugural de l'exposition, 13 octobre 2010**

**> L'Oise, terre d'histoire et d'excellence**

Le département de l'Oise, fort d'un patrimoine historique, archéologique et architectural majeur, recèle d'objets et d'édifices exceptionnels, révélant le riche passé de notre département.

Afin de mieux partager ce bien commun et cette identité, le Conseil général organise de nombreuses expositions, événements culturels, concours... et s'est doté d'outils au service de la sauvegarde et de la valorisation de notre patrimoine, qui sont aujourd'hui mis à l'honneur :

**> Le Service Départemental d'Archéologie (SDA) :**

Ce service créé en 2007 est en charge des opérations d'archéologie préventives dans le cadre des aménagements directement liés aux travaux du Conseil général de l'Oise ou de ses partenaires.

Ce choix a été décisif puisque le travail des archéologues départementaux a déjà permis d'extraire du passé de nombreux trésors, ainsi récemment un mur gallo-romain a été découvert lors des fouilles au Musée Départemental, mais également des objets du quotidien telles que des pièces de monnaies, sandalettes, ou encore des amphores.

L'exposition présente des objets, rarement dévoilés au public, retrouvés dans les fouilles, restaurés ou achetés par le Conseil général (Service départemental d'Archéologie, Archives départementales, et Musée départemental de l'Oise).

*A découvrir :* La « Charte de Collinances » (parchemin du XII<sup>ème</sup> siècle), ou encore la statue en bois de Marie-Madeleine (XVI<sup>ème</sup> siècle)...

*Informations pratiques :* L'exposition est visible du 13 octobre au 19 novembre 2010, du lundi au vendredi, de 9h à 18h, à l'hôtel du Département (Beauvais). Entrée gratuite.

Renseignements : 03.44.06.60.60 et sur [www.oise.fr](http://www.oise.fr)

### > **Les Archives Départementales :**

Au-delà de la collecte, du traitement des documents et de leur communication, les Archives départementales de l'Oise ont un rôle déterminant dans la valorisation du patrimoine écrit et iconographique. De nombreux métiers et savoir-faire sont sollicités pour assurer la conservation de ce patrimoine, mais aussi pour développer des actions de médiation à destination des jeunes publics pour échanger avec eux sur notre passé commun.

Les Archives départementales favorisent également l'accès aux documents grâce à la numérisation et la mise en ligne des documents sur internet : fin 2009, 2,26 millions de documents étaient accessibles gratuitement en ligne, et ont fait l'objet de 1,2 million de visites.

### > **Le Musée départemental :**

Installé dans l'ancien palais Episcopal de Beauvais, au pied de la cathédrale, il regroupe 40 000 œuvres (900 tableaux, 3000 céramiques, etc.) qui retracent les grandes périodes de l'art et l'histoire de notre Département. Le Conseil général a souhaité mener une politique d'acquisition continue pour renforcer et enrichir le fonds départemental.

Aujourd'hui, après les phases d'études indispensables, les travaux de rénovation du Musée sont lancés : la phase d'archéologie préventive et désormais le chantier des collections illustrent la nouvelle dynamique qui anime le Musée Départemental.

*En mettant en avant l'action du Conseil général de l'Oise en matière de préservation du patrimoine local, l'exposition « Trésors de l'Oise » entend révéler ces métiers parfois bien mystérieux ou méconnus : archéologues, archivistes, restaurateurs, conservateurs, ou encore médiateurs du patrimoine...*

### > **Le Conseil général accompagne également les communes isariennes dans la sauvegarde de leur patrimoine.**

Aujourd'hui le Département est un partenaire décisif dans la réalisation des projets des communes, redistribuant 50 millions d'euros en 2010 pour l'ensemble des projets communaux.

Pour la sauvegarde et la restauration du patrimoine, ce sont ainsi près de 4 millions d'euros annuels consacrés par le Conseil général pour protéger et valoriser de nombreuses églises, abbayes, châteaux, etc., chantiers qui bénéficient à l'emploi et à l'activité économique locale.